

**DISCOURS DE SON EXCELLENCE DR. Emmanuel NDAGIJIMANA,**  
**AMBASSADEUR DU RWANDA EN FRANCE A L'OCCASION DE LA 11<sup>ème</sup>**  
**COMMEMORATION DU GENOCIDE.**

Excellences, Mesdames, Messieurs,  
Chers Amis du Rwanda,  
Chers Compatriotes  
Honorables Invités,

Nous sommes réunis ici pour commémorer le 11<sup>ème</sup> anniversaire du génocide des Tutsi au Rwanda, génocide qui a emporté un million d'âmes, d'Avril à Juillet 1994.

Pendant donc 100 jours, aux yeux du monde entier, a eu lieu le premier génocide d'Afrique, préparé et perpétré par des gens sans foi ni loi, imbibés d'une idéologie extrémiste et ségrégationniste. Oui, il est vrai, Excellences, Mesdames, Messieurs : des familles entières ont péri pour toujours. Sans aucune considération, les enfants, les femmes enceintes, les personnes âgées, tous, même les handicapés mentaux et les aveugles ont été exterminés non pas pour ce qu'ils avaient fait, mais tout simplement, pour ce qu'ils étaient : c'est-à-dire des Tutsi.

C'est en mémoire de ces victimes d'un génocide qui reste et restera un abcès profond dans les cœurs des Rwandais, en général, et des rescapés de ce génocide, en particulier, que je vous demande de bien vouloir vous lever et observer une minute de silence.

UNE MINUTE DE SILENCE.

Je vous remercie.

Excellences, Mesdames, Messieurs ;  
la singularité de ce génocide ne réside pas uniquement dans son irrationalité ni à l'indifférence et la médisance du monde face à cette tragédie, mais aussi et encore, à cette tendance des planificateurs, exécutants et complices de ce génocide de faire des victimes, responsables de leurs malheurs. De tels comportements sont inadmissibles et méritent d'être condamnés sans tergiversations, et ce, par toute l'humanité qui doit se sentir, constamment interpellée par cette innommable tragédie.

Mis à part le million d'âmes qui ont péri, cet ignoble forfait a détruit le pays de fond en comble en laissant derrière lui des orphelins et des veuves dans des conditions intenable auxquelles ils continuent à faire face même aujourd'hui.

Il est donc un devoir pour toute l'humanité de venir en aide aux rescapés qui essaient de se relever en vain projetant au – de là de leur douleur, une vie inqualifiable, et souvent seuls, dans un monde qui semble leur être étrange et indifférent.

Si je crie tout haut pour que le monde entier vienne en aide aux rescapés du ce génocide, ce n'est pas uniquement suite à des multiples difficultés auxquelles ils font face, ni susciter une quelconque pitié dans vos cœurs comme le disent certains cyniques ; c'est au contraire essayer de pousser une voie de réconciliation avec notre conscience, afin que nous puissions nous mettre dans leur peau et sentir la passion que nous aurions vécu si nous avions été à leur place, ce qui peut être une source de notre compassion envers eux.

Après tout, personne n'ignore que ces rescapés ont été abandonnés seuls devant leurs tortionnaires pendant que le reste du monde suivait leur agonie, soit en différé ou en direct derrière leurs petits écrans.

Mais, permettez-moi, Excellences, Mesdames et Messieurs, de saluer la capacité et la résolution manifestes des rescapés de ce génocide, de se retourner vers l'avenir quand bien même celui-ci leur est perplexe, puisqu'il ne leur inspire pas encore, assez de confiance et d'espérance. Il nous appartient donc tous de les soutenir, les écouter, les assister, les reconforter, et souvent les accompagner dans toutes leurs diverses démarches, afin qu'ils puissent ressentir encore la joie de vivre avec les autres.

Le thème central choisi par le Gouvernement rwandais pour ce 11<sup>ème</sup> anniversaire du génocide, c'est de lutter contre le génocide et son idéologie au Rwanda et partout ailleurs dans le monde. Cette lutte qui se veut continuelle, constitue une voie obligée pouvant nous permettre d'aider et soulager les rescapés.

Lutter contre le génocide et son idéologie, c'est d'abord ne pas être complice, ni par le silence, ni par le divisionnisme, le négationnisme ou le révisionnisme devant un si tragique événement qu'est le génocide. C'est pourquoi nous devons commémorer pour nous souvenir toujours des moments affreux que les Tutsi rwandais ont subis en faisant en sorte que chaque commémoration aille plus loin que la précédente.

C'est de cette façon que nous devancerons le courant négationniste particulièrement en vogue en Europe et les exemples y relatifs sont actuellement nombreux.

Une autre façon de venir en aide aux rescapés, c'est faire en sorte que justice leur soit rendu. Excellence, Mesdames, Messieurs, il est pratiquement impossible d'envisager de reconstruire le Rwanda, d'asseoir l'unité nationale entre les Rwandais, de promouvoir l'identité du peuple rwandais et non les souches parentales et claniques qui sont hutu, tutsi et twa; sans un travail de justice. L'humanité ne doit pas absoudre les crimes qui se sont passés au Rwanda en 1994. Ceux qui ont commis le génocide au Rwanda, le premier crime des crimes, devront être punis, vivants ou même à titre posthume. Qu'ils sachent que le génocide est un crime imprescriptible, que donc tôt ou tard, ils en répondront devant la justice.

Dans sa tentative de trouver les voies et moyens en vue d'éradiquer toute sorte d'impunité qui serait liée à ce génocide, le Rwanda a institué les juridictions populaires « Gacaca », qui ont commencé à être opérationnelles cette année. A cet effet, j'aimerais inviter tout le monde, victimes, rescapés, responsables du génocide, faiseurs d'opinion nationale et internationale, les Etats et Gouvernements, les amis du Rwanda ; à soutenir l'ingéniosité du gouvernement rwandais qui a conçu cette nouvelle forme de justice pour juger au Rwanda, le crime de génocide, ainsi que d'autres crimes qui lui ont été connexes.

11 ans après le génocide, ne sont pas peu. Cependant, pas mal de nombreuses zones d'ombres subsistent encore. Et les Rwandais ainsi que le reste du monde aimeraient connaître la vérité

sur les tenants et les aboutissants sur les rôles qu'ont joués certains pays, ou ce que l'on a l'habitude d'appeler la Communauté internationale, que ce soit à l'origine ou pendant l'exécution de ce génocide. Un travail de mémoire sur ce génocide basé sur des éléments objectifs et impartiaux s'avère donc nécessaire et une collaboration franche et sincère en cette matière est demandée à nous tous.

En conséquence, chaque individu, chaque pays, chaque organisation qui aurait des informations fiables qui pourraient faire avancer ce travail de mémoire, est convié à y participer activement.

Dans ce même ordre d'idées, les rescapés peuvent se sentir moins méprisés, si les génocidaires, pouvaient faire des aveux sur les crimes qu'ils ont commis, quitte à solliciter après un pardon auprès de ceux à qui ils les ont faits, lequel pardon ne peut pas, bien sûr, leur être automatiquement donné.

Excellences, Mesdames, Messieurs ;

Dans la recherche des solutions pour la construction d'un Rwanda plus viable et dans lequel le génocide n'aura plus jamais sa place, les défis du Gouvernement restent quand même importants malgré les efforts et les réalisations déjà accomplis.

L'on se rappellera bien sûr qu'en juillet 1994, les nouvelles institutions d'alors ont hérité d'un pays vide de ses habitants et de ses ressources. Plus d'un million massacrés, plus de 3 millions exilés et 3 millions déplacés. Actuellement cette situation est classée dans la rubrique des mauvais souvenirs.

Le pays reste préoccupé par la réparation du tissu social déchiré par le génocide en faisant tout pour que dans la mesure du possible les Rwandais se réconcilient, s'engagent à mener une nouvelle vie. Il s'évertue pour que le niveau social et économique du peuple rwandais se relève, mais il n'est pas encore significatif. Cependant, ses perspectives d'avenir laissent croire que les jours pourront être meilleurs.

En effet, la politique actuelle de bonne gouvernance et d'avoir des Leaders capables d'assurer la protection des biens, des personnes et basée sur un pouvoir exécutif et législatif démocratiquement élu et d'un pouvoir judiciaire indépendant, permettra au peuple rwandais de ne plus revivre les cauchemars des atrocités génocidaires de 1994.

Le gouvernement rwandais s'attelle également à résoudre les problèmes sociaux consécutifs, et séquelles du génocide. Il a décidé de créer un fond d'appui aux rescapés : FARGE, et d'assister, parmi eux, les porteurs du SIDA contaminés pendant le génocide.

Comme le facteur socio-économique aurait joué un rôle non négligeable pendant le génocide, la priorité dans ce domaine a été avant tout la lutte contre la pauvreté avec la promotion des investissements au Rwanda. Il a fait dans ce sens un effort énorme dans la promotion de l'éducation et la lutte contre l'ignorance de la population rurale.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

En vue de s'inscrire dans la logique du « plus jamais le génocide », il sera indispensable de réfléchir sur les causes profondes qui ont été à la base du génocide perpétré au Rwanda en 1994. Ceci demande des efforts énormes de la part des chercheurs, des analystes, des historiens, et de la participation active dans des travaux de mémoire de ce génocide auxquels sont conviés les rescapés, les bourreaux, les Etats, les Gouvernements, les amis du Rwanda et les autres volontaires. Si l'un ou l'autre parmi nous sera sollicité pour cette besogne combien noble, je le prie de ne pas hésiter mais de se joindre aux autres pour l'accomplir. Il aura de cette manière soutenu moralement ces âmes meurtries par le génocide.

De plus, essayons de faire comprendre aux jeunes générations que le génocide est une sorte de négation de soi, et que, une des façons de l'éviter, est d'inculquer dans les enfants, qui, normalement, naissent sans savoir s'ils sont noirs ou blancs, ni Tutsi ou Hutu, les valeurs morales positives qui pourront leur permettre de jouir ainsi, d'une cohabitation pacifique, d'une tolérance réciproque, de la solidarité, de la fraternité, du partage, et non le rejet irréfléchi de l'autre, basé souvent sur les préjugés et l'ignorance.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Je voudrais, enfin, vous rappeler que tout le mois d'avril est réservé aux activités faisant en sorte que ce qui s'est passé au Rwanda en 1994 ne soit oublié. Je vous invite à participer aux cérémonies auxquelles Association IBUKA vous aura convié, et bien sûr, dans la mesure de vos possibilités.

Je saisis également cette opportunité, pour terminer mes propos, en remerciant, au nom de mon pays, de mon Gouvernement et de mon nom propre, à l'Association « IBUKA », coordinatrice de ces activités, en l'occurrence, sa Présidente et ses proches collaborateurs, et à toutes celles et tous ceux qui ont pu venir ici se joindre à nous pour participer à la commémoration de ce 11<sup>ème</sup> anniversaire du génocide au Rwanda.

Je vous remercie.

Fait à Paris, le 07/04/2005  
AMBASSADEUR.